

Mulhouse, ville de la Révolution industrielle

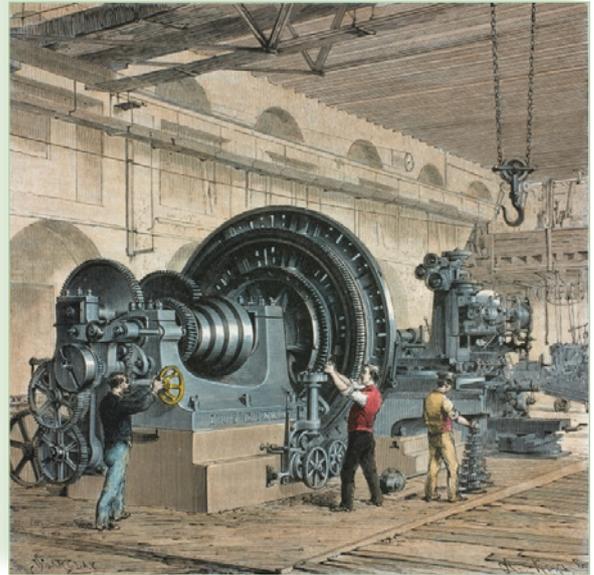
(XIX^e siècle)

1

Mulhouse, ville de la Révolution industrielle (XIX^e siècle)

La croissance économique et démographique exceptionnelle de Mulhouse est-elle due uniquement au génie de quelques pionniers ou plus généralement à un faisceau de circonstances favorables ? Un petit tour par le musée d'Impression sur Étoffes (MISE) s'impose.

Il nous faut rapidement évoquer les trois créateurs de la première manufacture d'impression sur tissus (ou manufacture de toiles peintes) dont l'aventure débute en 1746. Le musée présente leurs portraits (trois bustes) au rez-de-chaussée avec quelques indications biographiques. En 1746, ce sont de jeunes gens qui avec un capital de 40 000 livres ouvrent un atelier d'impression d'étoffes de coton. Ce sont d'authentiques Mulhousiens qui appartiennent à des familles bourgeoises protestantes venues d'Allemagne ou de Suisse et établies à Mulhouse depuis le XVI^e siècle. Ils s'associent à trois, puis à quatre : Jean-Jacques Schmalzter, 25 ans, apporte les connaissances techniques ; Jean-Henri Dollfus, 22 ans, apporte le talent artistique ; Samuel Koechlin, 27 ans, apporte l'essentiel de l'argent. Un quatrième associé s'est joint à eux, fin 1746. Il s'agit de Jean-Jacques Feer, beau-frère de Schmalzter. Néanmoins, comme on n'a conservé aucun portrait de Feer, le musée le présente par un cadre... vide et un trou dans le mur.



Atelier Heilmann Ducommun,
construction de machines-outils

Photo Barclay, s.d.

Coll. Archives Municipales de Mulhouse

Une industrie de toiles peintes s'installe et se développe à Mulhouse car la ville présente une série d'avantages. Il faut souligner qu'elle est située hors du royaume de France. C'est depuis 1681 la seule ville d'Alsace non encore rattachée à la France (le rattachement s'est fait ensuite, sous la Révolution, en 1798). En France la fabrication d'indiennes (étoffes de coton teintées : l'appellation vient du mot Inde, pays où la technique a été inventée ; au musée sont exposées plusieurs pièces venant d'Inde ou de Perse) est interdite depuis 1681 : le ministre Colbert voulait protéger les fabricants de vêtements en laine ou en lin. Comme beaucoup de femmes de France, nobles et bourgeoises, raffolent de ce type d'étoffes, les Mulhousiens ont pu facilement vendre leurs produits.

D'autre part, avantage non négligeable, Mulhouse dispose de deux types d'eau, l'une très pure, celle de la Doller ou plutôt d'un canal issu de la Doller, le Steinbaechlein, et l'autre, celle de l'Ill qui est calcaire. La première eau sert au lavage et au blanchiment, la seconde à la teinture. De même autour de Mulhouse des prés permettent de blanchir les étoffes de coton écru. Enfin, Mulhouse dispose d'une main d'œuvre abondante et bon marché : à Mulhouse même et dans les villages de Haute-Alsace ; les quelques ouvriers spécialisés nécessaires (dessinateurs, graveurs, imprimeurs...), on les fait venir, quand l'industrie est à ses débuts, de la principauté de Neuchâtel et du pays de Montbéliard.

Les hommes ont toutefois dû redoubler d'efforts pour contourner certains handicaps : Mulhouse est loin de la mer, loin des matières premières comme le coton (au XVIII^e siècle il vient des Antilles, du Levant c'est-à-dire d'Asie ; au XIX^e siècle d'Égypte, du Brésil, des États-Unis), les colorants, les mordants... Mulhouse est alors mal desservie par les voies de communication (le chemin de fer et le canal sont seulement opérationnels dans les années 1830, 1840... À cela s'ajoute que Mulhouse est une ville sans structures administratives, elle n'est qu'un gros bourg d'environ 4 000 habitants vers 1750.



Salle de peigneuses Heilmann pour la laine

*Dessin Barclay, d'après photographie
Archives Municipales de Mulhouse*

Mulhouse connaît pourtant un développement très rapide de son activité industrielle, à savoir la multiplication du nombre de ses manufactures et une amélioration importante de leur productivité. Une deuxième manufacture est fondée en 1752, une troisième en 1754. En 1758 chacun des fondateurs a sa propre entreprise. En 1766, Mulhouse compte quinze fabriques de toiles peintes, et 2 250 ouvriers. Dans les années 1780, on passe de l'impression à la planche (on peut s'exercer au MISE) qui permet de produire deux mètres de tissu à l'heure, à l'impression au cylindre métallique qui permet la production de 500 à 600 mètres de tissu en une heure ! D'autres branches, la filature et le tissage, la chimie et les colorants, les ateliers de construction de machines, naissent et se développent à cause de l'indiennage, à Mulhouse et dans sa région (à Sierentz, dans les vallées de Thann, de Masevaux, de Munster, de Ste-Marie-aux-Mines ; dans les communes qui entourent Mulhouse, à Sultz, Guebwiller, au Logelbach...).

Repères chronologiques

- **1746** : ouverture de la première manufacture de toiles peintes par Samuel Koechlin, Jean-Jacques Schmalzer et Jean Henri Dollfus, rue de la Loi.
- **1756** : la filature et le tissage du coton sont introduits à Mulhouse par Hofer-Risler et Cie.
- **1797** : des Mulhousiens créent une manufacture d'indiennes à Dornach (Dollfus, Vetter et Cie) qui en 1800 prend le nom de DMC, Dollfus-Mieg et Cie.
- **3 janvier 1798** : le Grand Conseil se prononce pour la réunion à la France.
- **15 mars, fête de la Réunion**. Quand Mulhouse est rattachée à la France, elle compte 38 rues, 800 maisons, environ 6 000 habitants.
- **1803** : le culte catholique est rétabli à Mulhouse (l'église des Franciscains devient l'église Sainte-Marie).
- **5 mai 1804** : un décret décide le creusement du canal du Rhône au Rhin, début des travaux ; en 1812, la traversée de Mulhouse est terminée.
- **1804** : première machine à imprimer au rouleau.
- **1809** : introduction de la filature et du tissage mécaniques.
- **1812** : première machine à vapeur comme moteur de filature installée chez DMC.
- **1812** : ouverture du « collège municipal » où en 1822 sont donnés les premiers cours de chimie.
- **1815** : installation du premier atelier lithographique de France, par Godefroy Engelmann.
- **1815** : création de la première fabrique de produits chimiques.
- **20 avril 1826** : fondation de la Société Industrielle de Mulhouse (SIM).
- **1826** : fondation de l'entreprise André Koechlin, SACM après 1870.

Mulhouse, ville de la Révolution industrielle

(XIX^e siècle)

3

- **1827** : début de la construction du Nouveau quartier.
- **11 septembre 1828** : Charles X en visite à Mulhouse.
- **1829** : ouverture de la navigation sur le canal du Rhône au Rhin.
- **1830** : les deux confessions, réformée et catholique, sont à égalité numérique.
- **4 juillet 1835** : début de la parution de *l'Industriel Alsacien*.
- **1837** : création d'une usine à gaz.
- **1839** : ouverture de la première ligne de chemin de fer en Alsace, Mulhouse-Thann.
- **1841** : construction de la ligne de chemin de fer Strasbourg-Saint-Louis.
- **1843** : ouverture de l'hôpital du quai du Fossé de 600 lits (mairie actuelle).
- **1843** : Josué Heilmann invente la peigneuse mécanique pour l'industrie textile.
- **1846** : creusement du canal de décharge de l'III.
- **26 juin 1847** : émeute à Mulhouse connue sous le nom de *Bäckafascht*.
- **28 septembre 1848** : Mülhausen prend le nom de Mulhouse.
- **1848** : Mulhouse compte plus de 30 000 habitants.
- **1849** : construction de la synagogue.
- **20-21 décembre 1851** : plébiscite, après le coup d'état du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, 1 800 non contre 1 683 oui.
- **1853** : début de la construction de la cité ouvrière.
- **1854** : le choléra fait beaucoup de victimes à Mulhouse.
- **1854** : ouverture de l'école professionnelle.
- **1854** : création de l'école préparatoire à l'Enseignement supérieur des arts et des lettres.
- **1854** : début de la construction de l'église catholique Saint-Étienne, achevée en 1860.
- **Décret du 17 novembre 1857** : Mulhouse devient sous-préfecture.
- **1858** : introduction de l'éclairage au gaz.
- **1859** : démolition de l'ancienne église Saint Étienne, place de la Réunion.
- **1865** : création de l'école de filature.
- **1867** : le théâtre municipal rue de la Sinne est inauguré.
- **1869** : grande grève à Mulhouse.
- **16 décembre 1870** : Mulhouse est occupée par 5 000 Badois.
- **10 mai 1871** : signature du traité de Francfort.
- **1871 à 1876** : aménagement du Nouveau bassin.
- **1877** : installation des premières lignes téléphoniques.
- **1876** : le musée du Vieux Mulhouse devient musée historique.
- **1879** : construction de l'école de Chimie, Quai du Fossé.
- **1880** : apparition du tramway.
- **1883** : création du musée des Beaux-Arts.
- **1883** : construction de l'église Saint-Joseph.
- **1883** : loi sur les assurances-maladies.
- **1885** : loi sur les accidents de travail.
- **1888** : arrêt de l'impression sur tissus chez DMC.
- **1889** : introduction à Mulhouse de la législation allemande du travail.

Mulhouse, ville de la Révolution industrielle

(XIX^e siècle)

4

- **1890**: apparition des premiers syndicats.
- **1893**: création du premier club de football.
- **1893**: création du jardin zoologique.
- **1895**: inauguration du nouvel Hôtel des Postes, Télégraphe, Téléphone.
- **1897**: ouverture du nouvel hôpital du Hasenrein.
- **1899**: fondation de l'*Elsasser Theater Melhusa*.
- **1905**: inauguration de la nouvelle bibliothèque, Grand'rue.
- **1906**: érection de la statue du Schweissdissi : 4,5 T, allégorie du travail.
- **1908**: mise en circulation du tramway électrique « sans rail ».
- **7 juin 1914**: incorporation du village de Dornach.
- **Août 1914**: double entrée et double départ des troupes françaises.
- **17 novembre 1918**: Mulhouse en fête accueille les troupes françaises.

QUELQUES MAIRES DE MULHOUSE

- **A.P. Moll**: 1816-1819 non Mulhousien (d'Eschentzwiller)
- **Jacques Koechlin**: 1819-1820
- **Jean Henry Dollfus**: 1821-1825
- **H. Blanchard**: 1825-1830 non Mulhousien (de Huningue)
- **André Koechlin**: 1830-1842
- **Émile Dollfus**: 1843-1848
- **Émile Koechlin**: 1848-1852
- **Joseph Koechlin-Schlumberger**: 1852-1863
- **Jean Dollfus**: 1863-1869

La croissance de la population en chiffres et dans l'espace

• Aspects généraux

La croissance démographique de Mulhouse, de la fin du XVIII^e au début du XX^e siècle

Au courant du XIX^e siècle, la population mulhousienne a été multipliée par quinze.

»» Avant 1798, une croissance modérée

Au XVII^e siècle, la population de Mulhouse passe de 2 100 habitants environ en 1600 à 3 302 en 1699, année du premier recensement. Malgré les épidémies, par exemple celle de peste en 1630 qui fit 225 victimes, soit plus de 10% de la population, et contrairement au reste de l'Alsace, la population de Mulhouse a cru de plus de 50%, pendant le siècle le plus noir de l'histoire de l'Alsace...

Au XVIII^e siècle, la croissance a été encore plus forte. En 1750, Mulhouse comptait 4 025 habitants, et en 1782, année du deuxième recensement, 7 956 habitants... Comme au XVII^e siècle, le taux de mortalité est supérieur à 30‰ et, pour le groupe des étrangers, c'est-à-dire les ouvriers des manufactures et les mendiants venus des villages voisins et de la région, il est proche de 50‰; cette surmortalité s'explique par la mauvaise qualité de leur nourriture et de leur hébergement, aussi par le fait que le médecin est rarement appelé par les pauvres.

Certaines années, la population est sévèrement touchée par les épidémies comme la variole qui prend, au XVIII^e siècle, le relais de la peste. De même en est-il lorsque les récoltes sont mauvaises, comme de 1770 à 1772 ou en 1788, où le prix du blé et du pain explose, ainsi que la mortalité.

»» La ville française (1798-1870)

De 1798 à 1830, la population de Mulhouse fait plus que doubler: elle passe de 6 000 à 13 000 habitants. En 1798, année du rattachement de Mulhouse à la France, la ville comptait 6018 habitants répartis dans 700 maisons. À partir de 1807, les maisons sont construites hors les murs. En 1815, Mulhouse comptait 9 350 habitants logés dans 908 maisons, dont 152 extra muros. De 1809 à 1811, les portes de la ville sont démolies et, en 1812, la traversée de Mulhouse par le canal du Rhône au Rhin –la décision de construire celui-ci date de 1804– est achevée.

Pendant le deuxième tiers du XIX^e siècle, la croissance de la population est spectaculaire: on atteint les 20 000 habitants en 1844, les 30 000 en 1848, les 50 000 en 1858, les 60 000 en 1866, les 65 000 en 1870. Même si la natalité l'emporte sur la mortalité, 35‰ contre 27‰ à la fin du Second Empire, l'immigration est la cause essentielle de l'accroissement. Émile Souvestre, professeur au collège, parle en 1832 d'un « mélange d'Alsaciens, de Suisses et Tyroliens, de Juifs et de Français de l'intérieur » ce qui, dit-il, l'empêche de se sentir en France.

Le maximum de l'immigration se situe vers 1835. Sur 100 immigrants, 65 viennent d'Alsace dont 45 sont Haut-Rhinois issus des communes de la couronne mulhousienne, de la Hardt, du Sundgau, de l'actuel Territoire de Belfort, des vallées vosgiennes... et 20 Bas-Rhinois dont beaucoup de la région située au nord de Haguenau, l'Outre-Forêt; 10 viennent des autres régions de France, en premier lieu des régions les plus proches, Lorraine et Franche Comté; 25 sur 100 sont des étrangers: Suisses, Allemands, Autrichiens... dont un grand nombre, langue oblige, est vite assimilé et naturalisé.

Mulhouse, ville de la Révolution industrielle

(XIX^e siècle)

6

En période de crise, comme en 1848, les ouvriers étrangers sont les premiers licenciés : 2 500 ont dû quitter Mulhouse en 1848 à la demande des ouvriers alsaciens. Entre 1815 et 1869, le nombre de catholiques dépasse de plus en plus nettement celui des protestants : les catholiques qui n'étaient que 2 000 en 1815 pour une population de plus de 9 000 habitants, sont près de 50 000 contre un peu plus de 10 000 protestants en 1869.

»» Mulhouse intégrée dans le II^e Reich allemand (1871- 1918)

Une des conséquences de la guerre de 1870 est la chute de la population de Mulhouse qui compte seulement 52 892 habitants au recensement de décembre 1871 : sont partis les optants, c'est-à-dire ceux qui voulant rester Français, doivent donc quitter l'Alsace, et les chômeurs. Puis la croissance reprend : en 1875, Mulhouse compte déjà 58 500 habitants.

La ville augmente de 800 à 1 000 habitants par an à cause de l'accroissement naturel : même si le taux de natalité baisse de 35 à 20‰ entre 1875 et 1910, cela est compensé par la baisse aussi du taux de mortalité de 30,5 à 15,5‰. Le solde migratoire est, comme le solde naturel, positif grâce à l'arrivée de nombreux immigrants allemands qualifiés de *Vieux Allemands*, qui constituent 1/5^e de la population de Mulhouse en 1905.

En 1905, la ville compte 94 100 habitants dont 72 100 catholiques, 19 600 protestants et 2 400 juifs. Le 1^{er} juin 1914, avec l'intégration de Dornach, elle arrive à 105 000 habitants.

»» Et depuis?

Au XX^e, si les communes limitrophes de Mulhouse à leur tour ont connu une croissance spectaculaire, la courbe de la population mulhousienne a, quant à elle, globalement cessé de croître, contrairement à celle de ses voisines Bâle et Strasbourg.

Dans la première moitié du siècle ce sont les deux guerres mondiales ainsi que la dépression liée à la crise de 1929 qui font chuter le nombre des Mulhousiens. En 1921, Mulhouse ne compte plus que 99 000 habitants à cause de la guerre de 1914-1918 et de ses conséquences comme le départ des «Vieux Allemands» ou encore de la grippe espagnole qui a fait des centaines de victimes. Au recensement de 1946, premier recensement de l'après seconde guerre mondiale, malgré le rattachement de Bourzwiller, Mulhouse n'a plus que 87 000 habitants.

Puis, grâce aux Trente Glorieuses, à nouveau la croissance est vive : 119 326 habitants au recensement de 1975... Depuis cette date la population décroît : seulement 112 002 habitants au dernier recensement général français, celui de 1999.

• L'immigration

L'immigration à Mulhouse dans la 1^{re} moitié du XIX^e siècle

Pour appréhender ce phénomène, différents types de recherches sont possibles. Un travail important a été effectué au niveau de l'état civil ancien de Mulhouse, mais d'autres pistes existent également.

»»» Données générales

Au total, entre le 1^{er} juillet 1830 et le 30 juin 1848, 3 568 mariages ont été dépouillés.

Pour chacun des 7 136 mariés, a été relevé au minimum le lieu de naissance, auquel on a souvent ajouté le domicile (nom de la commune), la profession, l'âge, s'il s'agit d'un premier mariage ou d'un remariage, la signature (habile ou hésitante, en lettres latines ou gothiques) ou l'absence de signature.

Selon leur lieu de naissance les mariés se répartissent ainsi :

- un peu plus de 1/5^e, précisément 20,8% du corpus, sont nés à Mulhouse.
- les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes : 876, soit 24,6% de toutes les mariées de la période. Les hommes, quant à eux, sont au nombre de 607, soit 17% de tous les mariés.
- le contingent le plus important des mariés est fourni par des hommes (1 233) et des femmes (1 392) nés dans les communes du Haut-Rhin, Mulhouse exclu, dans les limites de l'époque, donc y compris les quatre cantons de Delle, Fontaine, Giromagny et Belfort ; plus du tiers des mariés sont natifs du Haut-Rhin, avec 36,8% : les femmes sont également un peu plus nombreuses (38,5% des mariées de l'époque) que les hommes (31,9%).
- les natifs du Bas-Rhin représentent 15,5% de nos mariés : les hommes, 578 au total, sont plus nombreux (16,2% de l'ensemble des mariés) que les femmes. Celles-ci, 530, représentent 14,9% du total des mariées.
- un certain nombre de mariés, 7,7% du total, sont nés dans les autres départements français (un marié sur 13) : les hommes, 336 (9,4% des époux), sont plus nombreux que les femmes, 216 (6,1% des épouses).
- une dernière catégorie de mariés correspond aux personnes nées à l'étranger : 19,2% du total, ils représentent près d'un marié sur cinq. Dans cette catégorie, les hommes sont nettement plus nombreux, 814 (22,8% des mariés) que les femmes, 554 (15,6% des mariées).

»»» Les natifs de Mulhouse

Les mariés nés à Mulhouse sont donc très minoritaires. Si les femmes sont plus nombreuses, cela est dû à la fois à une moindre mobilité et à l'habitude de se marier dans la commune de la mariée.

Plus d'un Mulhousien sur deux choisit une épouse née à Mulhouse.

Les métiers qui reviennent le plus souvent pour les femmes sont « imprimeuse » (d'indiennes), devant « couturière » (d'indiennes). Pour les hommes, on trouve prioritairement « imprimeur » ou « imprimeur d'indiennes », devant « négociant » et « commis négociant ». Pour moins d'une femme sur deux, nous avons une indication de métier : dans ce cas apparaissent le plus souvent les mentions « sans état » ou « sans profession ».

D'autre part, c'est parmi les mariés nés à Mulhouse qu'on a le moins grand nombre de personnes qui ne savent pas signer et le plus grand nombre de personnes qui signent en lettres latines.

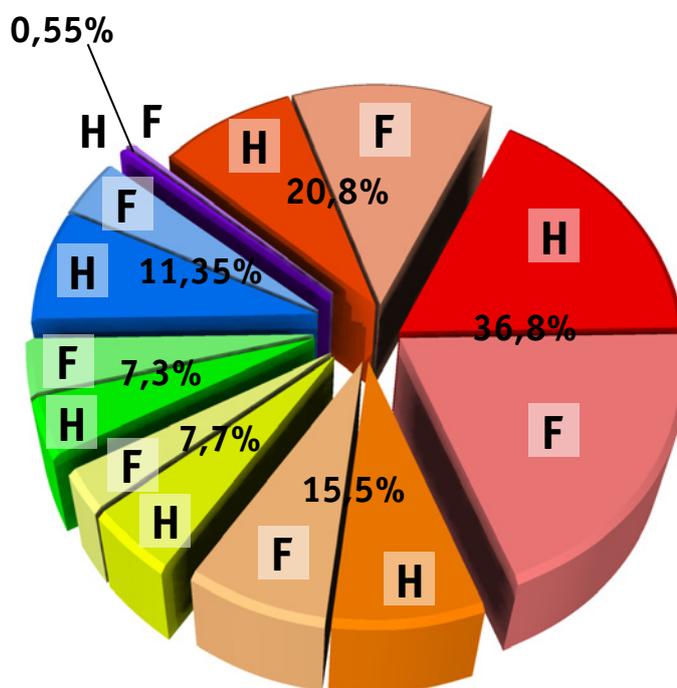
Les mariages à Mulhouse pendant le règne de Louis-Philippe 1830-1848

Nombre total de mariages du 1^{er} juillet 1830 au 30 juin 1848 :
3568, soit 7136 mariés dont :

- nés à Mulhouse** : 607 hommes et 876 femmes
- nés ailleurs dans le Haut-Rhin** : 1 233 hommes et 1 392 femmes
- nés dans le Bas-Rhin** : 578 hommes et 530 femmes
- nés dans les autres départements** : 336 hommes et 216 femmes
- nés en Suisse** : 258 hommes et 262 femmes
- nés dans les États allemands** : 532 hommes et 278 femmes
- nés dans d'autres pays** : 24 hommes et 14 femmes

H hommes

F femmes



»» Les immigrants

Plus de 95% des mariés habitent déjà à Mulhouse au moment de leur mariage, qu'ils soient nés loin de Mulhouse ou dans des communes proches.

Tous les individus nés à l'étranger ne sont pas nécessairement étrangers. Les actes de mariage, sauf rares exceptions, ne fournissent aucune indication de nationalité. On peut néanmoins supposer que des personnes nées dans un canton suisse ou un état allemand, dans leur immense majorité, ne sont pas de nationalité française. Les mariés nés à l'étranger, soit un peu moins de 1/5^e des mariés, et un peu moins du quart des immigrants, sont essentiellement Allemands (810 soit 11,35% du total des mariés de Mulhouse) y compris quelques Autrichiens, et Suisses (520, soit 7,7% des mariés). Parmi les mariés originaires des cantons suisses, le nombre de femmes est quasiment identique à celui des hommes (262 contre 258). En revanche, les hommes venus des états allemands sont presque deux fois plus nombreux (532 hommes, pour seulement 278 femmes):

- pour le grand duché de Bade, 185 femmes pour 183 hommes,
- pour le royaume de Wurtemberg, 59 femmes pour 98 hommes,
- pour la Bavière rhénane, actuel Palatinat, 36 femmes pour 62 hommes,
- et pour le reste des états allemands (Prusse, Hesse, Hanovre, Bavière...), seulement 29 femmes pour... 187 hommes.

Comme pour les Allemands, les immigrants venus de Suisse viennent surtout des cantons, les plus proches:

- pour le canton de Berne (dont l'actuel Jura): 152,
- Bâle: 67 et Argovie, 58,
- Neuchâtel et Zurich: chacun 42,
- Soleure: 30; Lucerne: 24; Saint-Gall: 22,
- Vaud: 18; Thurgovie: 17; Appenzell: 15,
- Fribourg, Glaris, Schaffhouse, Schwytz: de 6 à 8,
- Genève, Grisons, Zoug, Unterwalden: 1 ou 2.

Une très faible proportion (38, 24 hommes et 14 femmes) des 7 136 mariés sont nés dans d'autres pays étrangers: Italie, Belgique, Danemark, Pologne, Russie...

Le problème de la langue ne se pose pas au XIX^e siècle à Mulhouse, vu que la quasi-totalité des immigrants étrangers est germanophone ou francophone.

La plupart des communes du Haut-Rhin sont mentionnées dans les actes de mariage de Mulhouse, surtout celles de la moitié sud du département. Les communes haut-rhinoises de l'époque représentent 36,8% des mariés et 46,5% des immigrants. Ce sont les communes les plus proches comme Dornach, Illzach, Riedisheim, Rixheim... qui fournissent les plus gros contingents... à l'opposé des dizaines de communes n'ont qu'un représentant marié à Mulhouse.

Un dernier groupe d'immigrants, un peu moins de 30% vient des autres départements français, le Bas-Rhin arrivant très largement en tête, avec 19,5% des immigrants contre près de 10% (9,7%) pour les départements non alsaciens. Les départements les mieux représentés sont la Moselle, 167 immigrants; le Doubs (108); la Haute-Saône (82); les Vosges (41); la Meurthe (29); la Seine (14); le Nord (7); le Rhône (6); la Côte d'Or (5). Suivent six départements avec 4 mariés, 3 avec 3 mariés, 8 avec 2 mariés et 26 avec 1 marié. Toutes les régions actuelles, à l'exception de la Corse, sont représentées.

• La cité ouvrière de Mulhouse Historique de la cité ouvrière

La cité ouvrière de Mulhouse est un quartier réalisé pour la classe ouvrière, dans la périphérie nord/nord-ouest de la ville, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

»» Pourquoi une grande cité ouvrière à Mulhouse ?

La question du logement

• Une préoccupation nouvelle

La question du logement des ouvriers se pose au XIX^e siècle dans tous les pays touchés par la Révolution industrielle.

Les enquêtes réalisées par des sociologues, des économistes et des médecins montrent les conditions difficiles dans lesquelles vit la classe ouvrière. Elles soulèvent notamment le problème du logement. Le docteur Louis René Villermé, auteur d'une fameuse enquête en 1840, s'exprime ainsi dans un discours devant l'Académie des Sciences morales et politiques : « Partout où la population ouvrière est en grand nombre, il ne sera jamais possible de fournir des logements convenables à tous ; les ouvriers qui gagnent les moindres salaires seront toujours réduits à demeurer dans les logements les moins chers, c'est-à-dire dans les logements incommodes, insuffisants et peu salubres, dans les maisons délabrées ou mal tenues. Tel est le sort des pauvres de tous les pays ; la force des choses, la dure loi de la nécessité le veulent malheureusement ainsi ».

Contrairement aux conservateurs qui, comme Villermé, pensent que la question du logement n'a pas de solution, d'autres estiment que certaines existent. Dans une première catégorie, on peut classer les philanthropes ou les associations philanthropiques (de *philanthropie*, « amour des hommes »). Ces personnes ou groupes de personnes cherchent à faire sortir leurs frères des basses classes de la misère et du désespoir.

Parmi ces associations, il y a la Société pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière, fondée à Londres en 1844. Le programme de cette société prévoit de réaliser des lotissements pour les ouvriers pour lesquels nobles et bourgeois avancent des fonds. Il ne s'agit pas de dons, car l'argent doit rapporter un intérêt de 5%. Ces fonds sont donc remboursés avec intérêt par les ouvriers qui paient le loyer de leur logement neuf.

Plus tard, à Mulhouse, les investisseurs touchent 4% par an, mais en moins de quinze ans souvent, les logements deviennent la propriété des ouvriers. Les partisans du projet peuvent aussi être des libéraux, des fabricants ou des industriels favorables au libre-échange, alors que les conservateurs sont protectionnistes. Ces personnes appartenant à la classe aisée estiment qu'il faut améliorer le sort de la classe ouvrière, à la fois pour la moraliser et pour la détourner du socialisme.

• Les réalisations antérieures en Europe

Avant 1850 existent déjà une série de réalisations, suite à la réflexion qui s'est engagée en Angleterre, en Belgique ainsi qu'en France.

En Angleterre, s'impose dès 1770 comme habitat ouvrier type, le *cottage* qui est une maison unifamiliale, jumelée ou en mini-bandes avec jardin. La première cité ouvrière sur le continent est la cité du Grand Hornu, à Bruxelles (Belgique) : si, en 1825, 175 maisons à un étage et à six chambres sont construites, on en compte plus de 400 en 1832. Elles sont chauffées avec la vapeur émise par l'usine.

À Paris, suite à la Révolution de 1848 est constituée en 1849 la Société des cités ouvrières de Paris dont fait partie le prince-président et dont la première réalisation est la cité Napoléon. Il s'agit d'une caserne ouvrière construite en 1850.

La mise en place du projet mulhousien

En 1839 est envisagée une enquête pour définir les besoins en logements ouvriers pour la ville de Mulhouse. L'initiative est cependant repoussée par la majorité conservatrice de la Société Industrielle de Mulhouse, la SIM, notamment par Émile Dreyfus, son président et par André Koechlin, alors maire de la ville.

En 1845, un rapport est présenté devant la SIM sur le logement ouvrier à l'étranger, par Daniel Dollfus-Ausset qui réalise aussi d'autres rapports les années suivantes.

En mars 1848, est créé un 7^e comité à la SIM, le Comité d'économie sociale, à l'instigation notamment de Jean Zuber fils. Cet industriel, qui décèdera jeune en 1853, déjà patron de la fabrique de papiers peints de Rixheim, crée en 1840 à l'Île Napoléon avec son associé Amédée Rieder une papeterie, à l'époque la plus moderne d'Europe – à côté de laquelle il fera construire entre 1849 et 1851 une petite cité ouvrière.

À la séance de la SIM du 24 septembre 1851, est finalement lancé le concours de la cité ouvrière de Mulhouse: le projet de l'ingénieur-architecte Émile Muller est retenu.

Suite à cela, sont réalisées en 1852 deux maisons ouvrières modèles à l'initiative de Jean Dollfus, patron de DMC (Dollfus-Mieg & Compagnie).

Le 10 juin 1853 est créée la SOMCO, Société mulhousienne des Cités Ouvrières. En font partie douze fondateurs-actionnaires, principalement des Dollfus, des Koechlin, et des Zuber, ainsi que quatre fabriques, deux d'impression sur étoffes et deux filatures. Onze nouveaux actionnaires s'ajoutent entre 1854 et 1865, plusieurs fabriques notamment. La SOMCO bénéficie d'une subvention de l'empereur: sur 10 millions de francs versés en France pour le logement, 150 000 sont promis à Mulhouse.

»» Du projet à la réalisation

La cité ouvrière de Mulhouse a été réalisée en plusieurs étapes de 1853 à 1897 et compte 1 243 logements unifamiliaux. C'est une cité-jardin en ce sens que chaque logement, outre la porte d'entrée propre à chaque famille, a aussi son jardin particulier.

Il s'agit d'un modèle d'habitat social, souvent imité ailleurs. Le premier projet de 320 logements à construire sur huit hectares n'est réalisé que partiellement (200 logements sur cinq hectares), car les ouvriers jugent trop chères les maisons entre cour et jardin. Ce premier projet est suivi rapidement d'un deuxième et 660 logements sont réalisés jusqu'à la guerre de 1870. Après un temps d'arrêt, la cité s'agrandit encore de 383 logements, pendant la période allemande, de 1876 à 1897.

Les initiateurs



↑↑ Jean Dollfus
Portrait, 1887
Photo et coll. BNU Strasbourg

Trois personnes ont tenu un rôle majeur pour passer du projet de cité à sa réalisation.

Jean Dollfus, né en 1800, est le troisième fils de Daniel Dollfus-Mieg, le fondateur de l'entreprise DMC. Il est apprenti commercial en Suisse, puis à Bruxelles pendant quatre ans, de 15 à 19 ans. Il fonde ensuite une succursale à Leipzig, en Allemagne. À 25 ans, il est placé à la tête de DMC qu'il dirigera jusqu'à sa mort en 1886. Également membre de la S.I.M, il est favorable au libre-échange, ce en quoi il s'oppose à son frère Émile Dollfus, alors maire de Mulhouse et aussi président de la SIM: l'un des frères est libéral, l'autre conservateur. Jean Dollfus partage les idées de Jean Zuber en matière de logement ouvrier.

Achille Penot est né à Nîmes en 1801 et décédera à Mulhouse en 1886.

Professeur de mathématiques en 1820, il est muté à Mulhouse en 1824. Deux ans plus tard, il est aussi professeur de chimie au laboratoire de la municipalité de Mulhouse. De 1827 à 1829, il poursuit ses études à Paris, devient docteur en sciences physiques. Tout en continuant d'enseigner, il est inspecteur scolaire à partir de 1831, enquêteur social pour la SIM Libéral et allié de Jean Dollfus, il est l'un des inspirateurs de la SOMCO.

Émile Muller est né à Altkirch en 1823, d'un père avocat originaire de Landser. Après des études brillantes, il est diplômé de l'École centrale de Arts et manufactures de Paris. En 1844 il se fixe à Mulhouse. Cet ingénieur-constructeur devient vite membre de la SIM Il s'intéresse à la technique, à la mécanique.

C'est aussi un architecte : il dessine les plans de l'église d'Altkirch et des maisons ouvrières de Dornach –plus petites que celles de l'Île Napoléon inspirées par Jean Zuber– avant de présenter son projet de cité ouvrière pour Mulhouse... qui sera retenu. Il n'a alors que 29 ans.



Achille Penot
Portrait Vve Bader, 1902
Photo et coll. BNU Strasbourg

La réalisation : aspects architecturaux et financiers



Vue perspective d'une partie des cités ouvrières de Mulhouse
Dessin Lancelot, s.d.
Coll. Archives Municipales de Mulhouse

• Le site

La cité est construite sur des terrains agricoles inondables au nord-ouest de la ville. Cet espace est asséché grâce au percement d'un canal de décharge de l'Ill, achevé en 1846. Tout autour sont installées plusieurs usines importantes, surtout textiles (filatures, tissages, usines d'impression sur étoffes). L'emplacement présente deux inconvénients pour les futurs habitants : les fumées des cheminées d'usines et la remontée des eaux dans les caves en cas de fortes pluies.

Le projet financier est un modèle du genre. Pour la première fois est mise sur pied pour les ouvriers une politique d'accès à la propriété.

Un système de location-vente doit permettre à des familles ouvrières d'accéder, après une période de treize à quinze ans, à la propriété de leur maison. À une époque où la nourriture absorbe les deux-tiers des salaires, il est néanmoins difficile de consacrer 17% de son budget au logement.

• Le plan de la cité

La cité est construite selon un plan orthogonal où les rues et les passages –ces derniers sont des ruelles de 2,50 m– se coupent à angle droit. Initialement, une grande place centrale était prévue pour divers équipements : des commerces, des bains et lavoirs. Elle a cependant été réduite et est actuellement un espace vert avec jeux pour enfants. Deux types de parcelles sont délimitées pour les maisons, l'une allongée, l'autre carrée, en fonction des types de maisons.

• Le plan des maisons

Chaque maison comprend un rez-de-chaussée, un premier étage, une cave et un grenier. On peut distinguer trois grands types.

Les plus nombreuses sont les maisons par groupes de quatre ou carré mulhousien avec une surface habitable correcte, deux murs mitoyens et deux façades qui donnent sur le jardin. Un autre type, bien représenté, comprend les maisons contiguës en bande et adossées : il s'agit des maisons les plus économiques, avec une bonne isolation car, à l'exception des maisons situées en coin, trois façades sur quatre touchent un voisin. Ces maisons comportent cependant moins de pièces que les autres modèles, étant donné qu'il n'y a qu'une façade libre pour les fenêtres. Enfin, les maisons en bande entre cour et jardin sont les moins nombreuses : elles comptent plus de pièces mais le coût en est plus élevé.

• Les agrandissements successifs



▲▲▲ Pavillon pour quatre ménages
Dessin, d'ap. photo Lancelot, s.d.
Coll. Archives Municipales de Mulhouse



Rue des cités ouvrières de Mulhouse
Dessin Lancelot, s.d. ▲▲▲
Coll. Archives Municipales de Mulhouse

La deuxième cité, ou nouvelle cité, est construite à partir de 1856 sur 55 hectares, à l'ouest du canal de décharge : 660 logements jusqu'en 1870, et 383 autres encore dans les trois décennies suivantes. Dans la nouvelle cité, les maisons sont de deux types seulement : celles adossées en bande et le carré mulhousien : un grand carré regroupant quatre petits carrés, quatre logements. Ce dernier type de logement est plus petit que ceux de la première cité : 46 m² contre 50 m², soit une petite cuisine et une salle de séjour au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage.

Dans cette nouvelle cité, les maisons sont aussi plus chères car les terrains, les matériaux et la main d'oeuvre ont augmenté : on estime que les salaires dans le bâtiment ont augmenté de 30 à 40% pendant le Second Empire (1852–1870).

La cité s'agrandit encore à l'époque du Reichsland, entre 1871 et 1918. Jusqu'en 1876, aucune maison n'est construite car des entreprises ont fermé et beaucoup d'ouvriers ont émigré.

Puis, sur les quinze derniers hectares des soixante que compte la cité au total, sont encore construits 383 logements jusqu'en 1897. Ils sont plus grands à partir de 1887, mais aussi plus hauts – jusqu'à 11 m contre 9 m avant – et d'une surface allant de 72 m² jusqu'à 139 m². Ces logements sont donc plus chers et accessibles seulement aux ouvriers qualifiés.

Dès cette époque, l'uniformité est rompue par des extensions et des surélévations. Les grands logements se fractionnent parfois. Vers 1900, même si 24% des logements de la cité sont occupés par des ménages appartenant à la petite bourgeoisie, la cité garde toutefois son caractère ouvrier. C'est un modèle d'habitat social reconnu et estimé sur le plan européen.

Enquête de 1876 : la cité de Mulhouse est-elle une véritable cité ouvrière ?

En 1876, l'Alsace est allemande depuis 1871 par le traité de Francfort consécutif à la guerre perdue par Napoléon III contre la Prusse, dont le roi est devenu empereur d'Allemagne sous le nom de Guillaume I^{er}. La cité compte alors 6 551 habitants, plus de 11% de la population de Mulhouse distribués dans 920 logements unifamiliaux, soit environ sept personnes par logement.

On peut trouver les chiffres de cette enquête dans un des livres que consacre l'historien Stéphane Jonas à la cité ouvrière de Mulhouse. Il reprend lui-même les chiffres d'une enquête diligentée par la Société industrielle de Mulhouse, et conduite par Frédéric Engel-Dollfus, gendre de Jean Dollfus, patron de DMC et principal actionnaire de la SOMCO.

Les chiffres sont répartis en trois ensembles : la première cité avec 200 maisons, la deuxième avec 720 maisons et le total. Les ouvriers représentent les deux-tiers des habitants de la cité. Ils se partagent à peu près également entre ouvriers non qualifiés et ouvriers qualifiés, donc les maisons de la cité ne sont pas réservées aux ouvriers les mieux payés. Les autres maisons sont occupées par le personnel d'encadrement des usines, depuis le contremaître qui supervise le travail d'une équipe jusqu'à l'ingénieur (126 logements), également par des artisans et de petits commerçants (119 logements), enfin par la petite bourgeoisie et quelques divers (58 logements) : respectivement 13,7%, 13% et 6,3% du total des 920 maisons.



Vue d'une partie des cités ouvrières de Mulhouse

Dessin Lancelot, s.d.

Coll. Archives Municipales de Mulhouse

Les autres cités ouvrières dans les environs de Mulhouse

»» Les autres cités

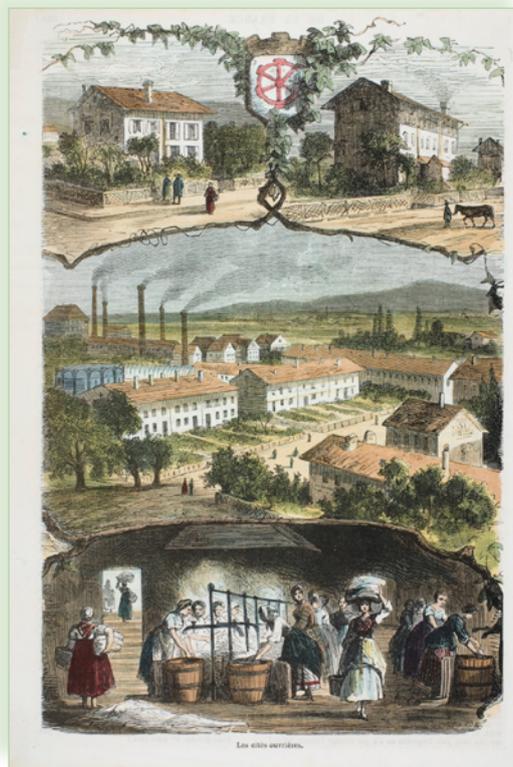
La liste des cités ouvrières de Mulhouse et de ses environs n'est pas exhaustive. On pourrait évoquer, par exemple, les cités construites à l'initiative des chemins de fer, à l'époque encore des compagnies privées...

Actuellement les logements de la cité ouvrière de Mulhouse ainsi que ceux des autres cités font partie du patrimoine régional et leurs occupants, le plus souvent propriétaires, font, en fonction de leurs moyens, les efforts nécessaires pour leur préservation.

»» La cité ouvrière de Dornach

La cité ouvrière de Dornach était destinée aux ouvriers de DMC (Dollfus-Mieg et Compagnie) et a été construite de 1867 à 1869.

Elle est constituée de soixante-dix petits logements, en briques et non en pierre de taille. Destinés aux ouvriers qui n'ont pas les moyens d'habiter la cité, les loyers sont bas. Ces maisons regroupées en mini bandes ou par quatre sont le plus souvent sans étage et ont été bâties à l'initiative des patrons de la DMC, Jean Dollfus et son gendre, Frédéric Engel-Dollfus.



Cités ouvrières
Lith. anonyme, s.d.

Coll. Archives Municipales de Mulhouse



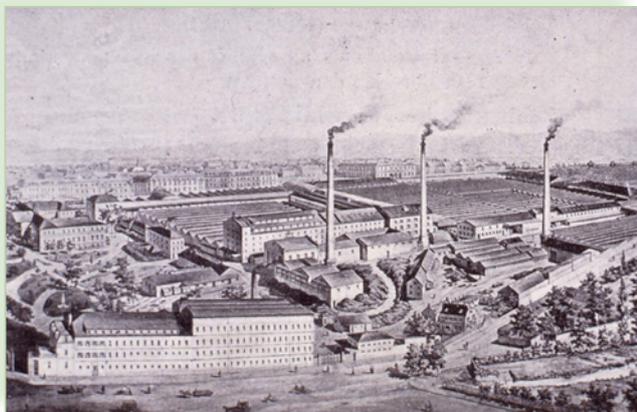
Établissement Dollfus-Mieg à Dornach

Lith. anonyme, s.d.

Coll. Archives Municipales de Mulhouse

La cité ouvrière de Dornach de la SOMCO est construite entre 1904 et 1907. Elle comprend soixante-huit logements, répartis en cinq îlots (rues de Bussang, de Delle et de Gray). Les maisons sont soit jumelées soit en mini-bandes de trois, quatre ou cinq logements, avec chaque fois un balcon en bois. La surface de chacun d'entre eux est de 34-35 m² pour un deux pièces, de 56-57 m² pour un trois pièces.

»» La cité ouvrière de Schlumberger Fils et Cie



»» Société cotonnière mulhousienne Schlumberger Fils et Cie

Grav. Vve Bader, 1902

Photo et coll. BNU Strasbourg

La cité ouvrière de Schlumberger Fils et Cie a été construite à partir de 1887.

Au total ce sont trente-huit logements à rez-de-chaussée qui furent édifiés. Chacun d'eux disposait d'une grande cuisine et d'une surface habitable de 73 m².

Comme les loyers sont bas, ces logements ne sont amortis qu'en 22 ans, contre 13 à 15 ans pour la cité.

»» La cité ouvrière de Schaeffer, Lalance et Cie à Pfastatt

La cité ouvrière de Schaeffer, Lalance et Cie à Pfastatt est composée de seize logements ouvriers qui s'ajoutent, à partir 1887, à un ensemble de trente logements pour employés et contremaîtres.

Ces seize logements ouvriers occupent soit le rez-de-chaussée, soit le premier étage, avec WC intérieur commun aux deux ménages. Ils sont dotés de hangars et d'étables, qui peuvent se transformer en chambres supplémentaires (donc également en espaces disponibles pour la sous-location).

»» Les colonies ouvrières des mines de potasse

Les colonies ouvrières des mines de potasse sont édifiées à partir de 1908. Sont alors créés des villages ouvriers de la potasse autonomes par rapport aux communes, appelés cités comme la cité Rossallmend, la cité Fernand-Anna...

Ces cités se distinguent par la taille du jardin (4 à 5 ares par famille), par la qualité de la voierie et des égouts, par le souci du confort (un vestibule derrière chaque porte d'entrée, un sous-sol bien aménagé, un buanderie)...

La hiérarchie professionnelle se traduit dans l'architecture de chaque cité minière. Les ouvriers ont droit à des maisons jumelées avec une surface habitable de 54 ou 65 m² pour trois pièces et une cuisine. Les employés sont logés dans des maisons individuelles ou jumelées de 64 ou 110 m² de trois, quatre ou cinq pièces, avec cuisine. Enfin, les ingénieurs disposent de maisons individuelles dans le style chalet campagnard rhénan.

En 1931, 11 500 salariés travaillent pour les mines de potasse d'Alsace. Dans les quinze villages ouvriers du bassin potassique, on comptait 4 159 logements d'ouvriers, 341 logements d'employés et de contremaîtres et 85 chalets d'ingénieurs, soit un total de 4 585 logements. À ceux-ci s'ajoutaient les hôtels des ouvriers célibataires, comprenant 1 393 lits.

• La condition ouvrière

L'enquête réalisée par le Docteur Villermé

Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie (1840).

Tous ces gens qui affluent à Mulhouse au XIX^e siècle à la recherche d'un travail et qui s'installent dans la ville, vivent-ils vraiment dans les conditions très difficiles évoquées dans le fameux rapport du Docteur Villermé ? Après avoir lu les passages les plus évocateurs de ce rapport, il conviendra de les confronter avec ce que nous révèlent les archives locales.

»» Contextualisation

Louis-René Villermé (1782-1863)

Louis-René Villermé, né à Paris en 1782, sert comme chirurgien dans les armées napoléoniennes. À partir de 1818, il se consacre à l'étude des questions soulevées par les inégalités sociales, comme les inégalités face à la maladie et à la mort. Ses enquêtes constituent une source d'informations sur les débuts de l'ère industrielle et ses travaux ont fait progresser à la fois la démographie ainsi que les études statistiques. Une étude sur les conditions de vie des prisonniers en 1820 rend Villermé célèbre.

Comme membre de l'académie des Sciences morales, il est chargé avec un collègue de réaliser une étude sur l'état physique et moral de la classe ouvrière. Son rapport, de plus de 900 pages, intitulé *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, date de 1840 et concerne les ouvriers de l'industrie textile.

Le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*

Dans son ouvrage, Villermé dénonce par exemple le travail des enfants et fait apparaître la responsabilité du patronat en la matière. Son texte a une influence notable sur l'élaboration de la loi qui, en 1841, limite le temps de travail des enfants.

En revanche, Villermé tient un discours conservateur quand il s'agit d'expliquer les raisons de la paupérisation et des mauvais rendements des ouvriers adultes. Ces derniers sont accusés d'être portés sur l'alcool, de dilapider leur salaire, de porter de trop beaux habits les dimanches et jours de fête, d'avoir des mœurs dépravées et de s'éloigner d'un ordre moral qu'ils devraient respecter.

Jusqu'à sa mort, en 1863, Villermé s'intéresse à ces problèmes liés à l'industrialisation. On lui doit par exemple une étude sur les accidents de travail produits par l'outillage mécanique.

Une version moderne du rapport

Il existe une version abrégée du *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, éditée en livre de poche dans la collection 10/18. C'est l'historien Yves Tyl qui a choisi les pages les plus significatives de l'ouvrage original et qui a également écrit une longue et intéressante introduction au texte de Villermé. Cette version a été imprimée en 1971, à Mulhouse.

Les passages les plus connus, sélectionnés ci-dessous, concernent exclusivement les ouvriers de l'industrie du coton du Haut-Rhin, alors que l'enquête de Villermé portait sur les différents centres d'industrie textile en général, de toute la France.

➤➤ Extraits du *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*

Section I Des ouvriers de l'industrie cotonnière

• Chapitre premier. Travaux auxquels se livrent les ouvriers de l'industrie cotonnière

Ces travaux se divisent, selon le but qu'on se propose, en trois arts distincts : la filature, le tissage, et l'impression des toiles.

(...) Les filatures, surtout celles du département du Haut-Rhin, sont toutes actuellement, à bien dire, de grandes usines... Les ateliers des filatures sont vastes, bien éclairés, mais tenus assez soigneusement fermés, afin de prévenir les courants d'air qui ne manqueraient pas de soulever des nuages de coton, et, dans les salles de filage proprement dit, de sécher et de faire briser les fils.

On distingue deux sortes d'ateliers de tissage, ceux à métiers à bras ou à métiers ordinaires, et ceux à métiers dits mécaniques, qu'un moteur commun fait marcher. Les premiers ateliers, les plus communs, et de beaucoup, sont presque toujours des pièces plus ou moins enfoncées en terre, sombres, humides, peu ou point aérées. Dans les ateliers de tissage mécanique, où les métiers travaillent d'eux-mêmes, les conditions sont différentes. On y trouve à la fois l'espace et la lumière.

Dans les manufactures d'indiennes ou d'impression des toiles de coton, on grave les planches en bois et les cylindres ou rouleaux mécaniques qui servent à imprimer les dessins ou les couleurs ; on dispose les toiles par le lavage, le blanchiment, le séchage, etc., et l'application de certains mordans, à prendre les couleurs dont on veut les revêtir, et à les conserver vives et inaltérables ; on imprime, on fixe sur une des faces de l'étoffe, les dessins ou figures diversement coloriées qu'elle doit présenter. Enfin, on donne aux toiles, après leur impression, les derniers apprêts qu'elles reçoivent pour être livrées au commerce.

• Chapitre II. Des ouvriers de l'industrie cotonnière dans le département du Haut-Rhin.

C'est dans le Haut-Rhin, dans la Seine inférieure, et plus particulièrement dans la ville de Mulhouse, que l'industrie du coton a pris, en France, le plus grand développement ; elle a fait surtout des pas de géant dans le premier de ces départements. Dès l'année 1827, on y comptait 44 840 ouvriers employés dans les seuls ateliers de filature, de tissage et d'impression d'indiennes... Sept ans plus tard, en 1834, époque de prospérité et d'extension pour ces manufactures, on évaluait approximativement à 91 000 le nombre de leurs travailleurs... (un) quart de la population.

La durée journalière du travail varie... À Mulhouse, à Dornach... les tissages et les filatures mécaniques s'ouvrent généralement le matin à cinq heures, et se ferment le soir à huit, quelquefois à neuf. En hiver, l'entrée en est fréquemment retardée jusqu'au jour, mais les ouvriers n'y gagnent pas pour cela une minute. Ainsi leur journée est au moins de quinze heures. Sur ce temps, ils ont une demi-heure pour le déjeuner et une heure pour le dîner ; c'est là tout le repos qu'on leur accorde. Par conséquent, ils ne fournissent jamais moins de treize heures et demie de travail par jour.

La cherté des loyers ne permet pas à ceux des ouvriers en coton du département du Haut-Rhin, qui gagnent les plus faibles salaires ou qui ont les plus fortes charges, de se loger. Toujours auprès de leurs ateliers. Cela s'observe surtout à Mulhouse. Cette ville s'accroît très vite ; mais les manufactures se développant plus rapidement encore, elle ne peut recevoir tous ceux qu'attire sans cesse dans ses murs le besoin de travail. De là, la nécessité pour les plus pauvres, qui ne pourraient d'ailleurs payer les loyers au taux élevé où ils sont, d'aller se loger loin de la ville, à une lieue, une lieue et demie, ou même plus loin, et d'en faire par conséquent chaque jour deux ou trois, pour se rendre le matin à la manufacture, et rentrer le soir chez eux.

Ainsi à la fatigue d'une journée déjà démesurément longue, puisqu'elle est au moins de quinze heures, vient se joindre pour ces malheureux, celle de ces allées et retours si fréquents, si pénibles. Il en résulte que le soir ils arrivent chez eux accablés par le besoin de dormir, et que le lendemain ils en sortent avant d'être complètement reposés, pour se trouver dans l'atelier à l'heure de l'ouverture.

On conçoit que pour éviter de parcourir deux fois chaque jour un chemin aussi long, ils s'entassent, si l'on peut parler ainsi, dans des chambres ou petites pièces, malsaines, mais situées à proximité de leur lieu de travail. J'ai vu à Mulhouse... de ces misérables logements où deux familles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches. Des lambeaux de couverture et souvent une espèce de matelas de plumes d'une saleté dégoûtante, voilà tout ce qui leur recouvrait cette paille.

Du reste, un mauvais et unique grabat pour toute la famille, un petit poêle qui sert à la cuisine comme au chauffage, une caisse ou grande boîte qui sert d'armoire, une table, deux ou trois chaises, un banc, quelques poteries, composent communément tout le mobilier qui garnit la chambre des ouvriers.

Cette chambre que je suppose à feu et de 10 à 12 pieds en tous sens, coûte ordinairement à chaque ménage, qui veut en avoir une entière, dans Mulhouse ou à proximité de Mulhouse, de 6 à 8 F. et même 9 F. par mois.

Et cette misère, dans laquelle vivent les derniers ouvriers de l'industrie du coton, est si profonde qu'elle produit ce triste résultat, que tandis que dans les familles de fabricants, négociants, drapiers, directeurs d'usines, la moitié des enfants atteint la 29^e année, cette même moitié cesse d'exister avant l'âge de deux ans accomplis dans les familles de tisserands et d'ouvriers des filatures de coton.

Il ne faut pas croire cependant que l'industrie du coton fasse tous ces pauvres. Non ; mais elle les appelle et les rassemble des autres pays. Ceux qui n'ont plus de moyens d'existence chez eux, qui en sont chassés, qui n'y ont plus droit aux secours des paroisses (entre autres beaucoup de Suisses, de Badois, d'habitants de la Lorraine allemande), se rendent par familles entières à Mulhouse, à Thann et dans les villes manufacturières voisines, attirés qu'ils y sont d'avoir de l'ouvrage. Ils se logent le moins loin qu'ils peuvent des lieux où ils en trouvent, et d'abord dans des greniers, des celliers, des hangars, etc., en attendant qu'ils puissent se procurer des logements plus commodes.

J'ai vu sur les chemins, pendant le peu de temps que j'ai passé en Alsace, de ces familles qui venaient de l'Allemagne, et traînaient avec elles beaucoup de petits enfants. Leur tranquillité, leur circonspection, leur manière de se présenter, contrastaient avec l'effronterie et l'insolence de nos vagabonds. Tout en eux paraissait rendre l'infortune respectable : ils ne mendiaient pas, ils sollicitaient seulement de l'ouvrage.

Les enfants employés dans les manufactures de coton de l'Alsace, y étant admis dès l'âge où ils peuvent commencer à peine à recevoir les bienfaits de l'instruction primaire, doivent presque toujours en rester privés. Quelques fabricants cependant ont établi chez eux des écoles où ils font passer, chaque jour et les uns après les autres, les plus jeunes ouvriers. Mais ceux-ci n'en profitent que difficilement, presque toutes leurs facultés physiques et intellectuelles étant absorbées dans l'atelier. Le plus grand avantage qu'ils retirent de l'école est peut-être de se reposer de leur travail pendant une heure ou deux.

Sous le rapport de la nourriture, comme sous d'autres rapports, les ouvriers en coton peuvent se diviser en plusieurs classes.

Pour les plus pauvres, tels que ceux des filatures, des tissages, et quelques manœuvres, la nourriture se compose communément de pommes de terre, qui en font la base, de soupes maigres, d'un peu de mauvais laitage, de mauvaises pâtes et de pain. Ce dernier est heureusement d'assez bonne qualité. Ils ne mangent de la viande et ne boivent du vin que le jour ou le lendemain de la paie, c'est-à-dire deux fois par mois.

Ceux qui ont une position moins mauvaise, ou qui, n'ayant aucune charge, gagnent par jour 20 à 35 sous, ajoutent à ce régime des légumes et parfois un peu de viande.

Ceux dont le salaire journalier est au moins de 2 F. et qui n'ont également aucune charge, mangent presque tous les jours de la viande avec des légumes ; beaucoup d'entre eux, surtout les femmes, déjeunent avec du café au lait.

La seule nourriture d'une pauvre famille d'ouvriers composée de six personnes, le mari, la femme et 4 enfants, lui coûte 33 à 34 sous par jour. La dépense moyenne, jugée strictement indispensable à leur entretien complet, serait, d'après mes renseignements : - à Mulhouse : 2 F. 63 par jour, 959 F. par an.

Le Nouveau quartier et la place de la République

»» Le contexte de la création du Nouveau quartier



»» **Place de la République et square de la Bourse**
Photo Kohler-Dietz, v. 1900
Coll. Archives Municipales de Mulhouse

C'est de la place de la République que partent les six rues radiales du Nouveau quartier, créé entre 1827 et 1841 par les industriels mulhousiens. Le nom de « République » est attribué à cette place depuis 1919, c'est-à-dire depuis le retour de Mulhouse et de l'Alsace dans le giron de la France républicaine. Auparavant, elle était en effet nommée « place de la Bourse, place du Nouveau quartier » ou « Neuquartier Platz ».

Dans les années 1820, la ville étouffe derrière ses remparts médiévaux : la place manque autant pour les manufactures dont certaines se sont déjà installées hors les murs que pour le logement des ouvriers et des patrons. Juste après la création de la SIM en 1826, le projet initié par Nicolas Koechlin, qui veut en même temps créer un quartier

d'affaires et développer un ensemble d'habitations bourgeoises, est finalisé en janvier 1827 par la création d'une société Koechlin, Dollfus et Mérian, du nom d'un banquier suisse. Les travaux durent jusqu'en 1841 et le projet initial n'est finalement réalisé que partiellement.

Il convient de rappeler que la SIM a été créée par un groupe de jeunes fils de famille mulhousiens. La plupart de ses fondateurs faisaient partie de la loge maçonnique mulhousienne de la Parfaite Harmonie, créée elle-même en 1809 par dix-sept négociants et industriels mulhousiens, dont Dollfus, Koechlin, Schlumberger... La SIM fonctionne par comités spécialisés (chimie, mécanique, beaux arts), qui constituent une sorte de grands laboratoires d'idées et qui sont à l'origine de nombreux projets, de nombreux progrès économiques, sociaux, techniques et urbanistiques.

Au premier plan de la photographie ci-dessus, il est possible d'identifier la place de la République avec son rond-point éclairé par cinq lanternes, à l'identique du rond-point situé près de la porte du miroir. De cette place partent ou débouchent sept rues ou avenues. Nous en voyons quatre qui, de gauche à droite, sont les suivantes : l'actuelle rue Poincaré, qui mène au pont de Riedisheim et au village du même nom (c'est aussi ce nom que portait la rue avant 1919), l'avenue du Maréchal Joffre, l'avenue du Maréchal Foch et la rue Wilson.

On peut également remarquer la fontaine située à la pointe du triangle occupé par le square de la Bourse. Derrière elle, on devine le kiosque au toit blanc, d'où partent les grilles métalliques qui cernent le square. Nous voyons également deux cafés *jumeaux*, parmi les plus renommés de Mulhouse et dont on peut lire l'enseigne. Comme depuis 2006, une ligne de tramway traversait la place de la République, mais elle empruntait la rue Wilson et non, comme aujourd'hui, l'avenue du Maréchal Joffre.

»» L'organisation de l'espace

Le Nouveau quartier s'organise autour d'une place de forme triangulaire, un exemple qui serait unique dans le monde et dont on se demande encore quel motif l'aurait inspiré. Pour certains, cela est en lien avec la figure maçonnique du triangle, alors que pour d'autres, cela est tout simplement dû à la configuration du terrain. Sur les plans d'origine figure un arc de triomphe qui devait marquer l'entrée de ce quartier mais cet arc n'a jamais été réalisé.

Le square de la Bourse est au centre de trois rues à arcades - les deux architectes strasbourgeois engagés par Nicolas Koechlin se seraient inspirés de la rue de Rivoli - qui portent actuellement les noms de rue de la Bourse (*Börsen Strasse* à l'époque allemande), et des avenues du Maréchal Foch et du Maréchal Joffre. Le square est le premier jardin urbain de la ville. Pendant longtemps, il a été clos par une palissade en bois, puis par des grilles métalliques. D'abord privé, il a été ouvert partiellement au public en 1884, puis totalement à partir de 1925.

Le kiosque à journaux et la fontaine situés à la pointe du triangle, qui figurent sur de nombreuses photos et lithographies du passé, ont disparu mais, depuis 2002 on y a déplacé le monument dédié à Jacques Koechlin, fondateur de l'orphelinat de Mulhouse.

»» De part et d'autre de la place de la République

L'organisation des rues



↑↑ **Vue de l'entrée de la ville en venant du Nouveau quartier**
Dessin d'ap. nature J. Pedraglio, s.d.
Coll. Archives Municipales de Mulhouse

Cette lithographie représente une portion d'espace à partir de la place de la République, l'artiste étant placé sur celle-ci et regardant vers la vieille ville et la rue du Sauvage. Il est possible de lire « Auberge aux drapeaux » à l'angle de la rue du Sauvage et de ce qui était encore la rue de Bâle et on distingue nettement, parmi les différents types de voitures, une diligence tirée par deux chevaux fouettés par le cocher dans laquelle ont pris place quatre rangées de voyageurs.

Le petit côté du triangle est fermé par l'hôtel de la SIM, siège à l'origine de la bourse aux cotons (d'où le nom de la rue par laquelle on entre dans le bâtiment). Le triangle est bordé sur ses deux grands côtés par deux avenues, celle du Maréchal Foch, anciennement « avenue du commerce » ou *Handelsstrasse* et par celle du Maréchal Joffre, anciennement « rue de la paix » ou *Friedensstrasse*.

Les quatre autres rues qui partent de la place de la République sont :

- les rues Poincaré (anciennement « rue de Riedisheim » ou *Riedisheimerstrasse*) et de Lattre de Tassigny (nom porté depuis 1952 par un ancien tronçon de la rue de Bâle), d'un côté du triangle ;
- les rues Wilson (anciennement « rue du Canal », puis « rue du Bassin » ou *Bassinstrasse*) et Clemenceau (anciennement « rue de Brunstatt » puis « d'Altkirch » ou *Altkircherstrasse*). Cette dernière rue comportait des demeures remarquables avec parcs à l'anglaise, caractéristiques de l'époque de l'essor industriel mulhousien. Néanmoins, beaucoup de ces demeures ont été rasées.

Pour la lithographie ci-contre, l'artiste regarde dans la direction opposée à la première, c'est-à-dire vers la gare de voyageurs de Mulhouse et donc vers le rebord du Sundgau.

De gauche à droite, il est possible de lire, sur la devanture des immeubles : « café Altenberger, estaminet, Société industrielle, Casino de la Bourse, déjeuner, Imprimerie P. Baret, Bureau de l'Industriel alsacien, Papiers et Registres ». On peut en déduire que les lithographies sont probablement plus anciennes que la photographie, dans la mesure où les noms sur les façades de immeubles sont en français et que la traction est purement hippomobile.

Il est également possible de noter quelques caractéristiques en matière d'architecture. On distingue en effet nettement les arcades sur deux des trois côtés de l'espace triangulaire, et l'on voit aussi que tous les immeubles se limitent à la hauteur autorisée de trois étages.



↑↑ **Vue de la place triangulaire, du jardin du Nouveau quartier**
Dessin d'ap. nature J. Pedraglio, s.d.
Coll. Archives Municipales de Mulhouse

Exemple d'appartement



▲ **Appartement du Nouveau quartier**
Plan sur calque anonyme, fin XIX^e siècle
Coll. Archives Municipales de Mulhouse

L'adresse et le propriétaire de cet appartement sont indiqués en haut à gauche. Le document porte deux signatures: celle du représentant (*Vertreter*: est-ce Rueff?) de la firme «Les fils d'Emmanuel Lang» et celle de l'entrepreneur chargé des travaux ou des transformations (en rouge sur le plan).

La cuisine, la salle de bains, les toilettes ainsi qu'une pièce de 5,15 m sur 3,60 m, dont la destination n'est pas indiquée, ont une fenêtre sur une cour. Cinq pièces donnent sur une des deux rues, celle du milieu (*Rauchzimmer*, le fumoir) donne même sur les deux rues à la fois. Au centre du plan est représenté un espace un peu allongé, sans fenêtre, appelé *Vorzimmer* (l'antichambre).

À droite du plan figure le nom du voisin avec lequel l'appartement a un mur commun, M. Thierry Ruckert, donc du côté rue de Riedisheim. Le nom du voisin du côté rue de la Bourse ne figure pas sur le plan.

»» Une visite royale

En septembre 1828, Charles X (premier roi de France en visite officielle à Mulhouse?) se rend sur les lieux du chantier du Nouveau quartier. Il est reçu avec faste par le maire Armand Blanchard et les industriels de la ville. On lui montre une exposition de produits industriels au premier étage du bâtiment central de l'actuel hôtel de la SIM.

Grâce aux propos tenus par le roi «Henri IV vous appelait ses bons amis, vous étiez alors Suisses. Maintenant vous êtes Français et je vous appelle aussi mes bons amis», il parvient à rallier à la monarchie les élites mulhousiennes plutôt bonapartistes, à l'instar de Nicolas Koechlin qui a servi Napoléon comme officier d'ordonnance.

En 1831, Louis-Philippe, successeur de Charles X, a également rendu visite à la ville et à ses habitants. Il s'agit d'une nouvelle preuve de la notoriété de Mulhouse et des mérites des Mulhousiens.



▲ **Le Roi Charles X visitant l'exposition des produits de l'industrie de Mulhouse**

Lith. Godefroy Engelmann, 1829
Photo et coll. BNU Strasbourg

